



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE  
MARYLISE LÉON, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA CFDT

**N16**

20 MARS 2020

## PROJET DE LOI D'URGENCE SANITAIRE

### Réponses à la crise sanitaire, l'affaire de tous

Le projet de loi d'urgence sanitaire discuté hier au Sénat et aujourd'hui à l'Assemblée nationale, prévoit plusieurs dispositions exceptionnelles pour enrayer la propagation du Covid-19.

Le déploiement de tout un arsenal permettant de lutter efficacement contre le virus est nécessaire et ne souffre d'aucune discussion pour la CFDT. Mais il nous semble impossible de plaider la mobilisation de tous sans prêter une attention égale à chacun.

**Pour la CFDT, la protection des travailleurs et des employeurs doit être la priorité du projet de loi. Les moyens pour atteindre cet objectif doivent nécessairement passer par un dialogue social renforcé. Un dialogue social qui doit également être au cœur de toute décision concernant les conditions du maintien de l'activité des entreprises.**

Pour la CFDT, il n'est pas envisageable, comme le propose le projet de loi, de déroger aux règles du temps de travail et de prise de jours de congé par simple décision unilatérale de l'employeur. La CFDT revendique que seule la conclusion d'un accord collectif puisse autoriser de telles dérogations.

C'est en protégeant les salariés et les agents de la fonction publique et en imaginant par le dialogue les meilleures réponses à cette situation exceptionnelle que nous ferons face à la crise sanitaire que nous traversons.

#### SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12  
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT  
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET  
Assistante